



*BNP Paribas est partenaire des prix Historia depuis sept années consécutives. L'Histoire offre un prisme permettant de mettre en perspective des sujets d'actualité. C'est le cas de la place des femmes dans l'entreprise, mais plus généralement dans le système économique. Explications avec Roger Nougaret, responsable Archives et Histoire du groupe BNP Paribas.*

**EN QUOI L'HISTOIRE DE LA BANQUE APORTE-T-ELLE UN ÉCLAIRAGE INTÉRESSANT SUR LA QUESTION FÉMININE ?**

Grâce à l'Histoire, documentée par nos archives, nous pouvons évoquer la place des femmes dans la société sous deux angles différents : en tant que clientes des établissements financiers, c'est une longue marche vers l'autonomie financière ; en tant que collaboratrices, c'est aussi une marche, non moins longue, vers la parité.

**LES FEMMES ONT DONC CONSTITUÉ UNE CLIENTÈLE À PART POUR LES BANQUES ?**

Si, traditionnellement, les femmes ont souvent tenu les cordons de la bourse des ménages, le Code civil élaboré par Napoléon a clairement placé les femmes mariées en situation d'infériorité. Ce statut s'est très progressivement amélioré, mais ce n'est qu'en 1965 que les Françaises ont pu ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation de leur mari, soit vingt ans après l'obtention du droit de vote. Et les banques ont accompagné cette évolution par une « éducation » financière et une communication particulière.

**ET QU'EN EST-IL DES FEMMES EMPLOYÉES DANS DES BANQUES ?**

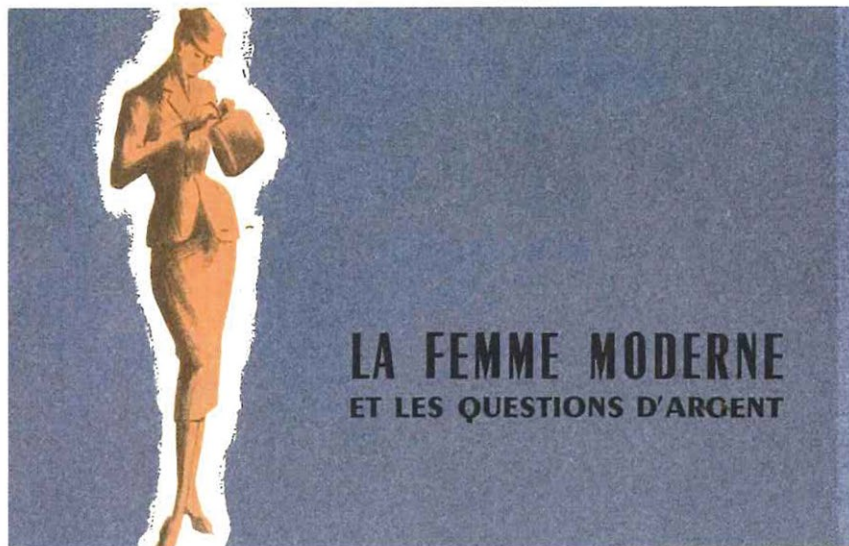
Leur entrée dans les grandes banques date des années 1880, souvent dans les services de titres. La guerre 1914-1918 a accentué le phénomène, mais un reflux s'est produit avec le retour des hommes. Alors qu'elles

étaient cantonnées dans des tâches subalternes, elles ont peu à peu percé le plafond de verre au moment des Trente Glorieuses. Aujourd'hui, la moitié des cadres bancaires sont des femmes, et elles estiment que leur évolution est plus favorable dans ce secteur, qui bouge très rapidement. Mais il reste encore du chemin à parcourir pour une parité dans les fonctions de direction, ce qui explique la naissance de réseaux féminins comme Financ'ielles, destinés à promouvoir mixité et parité.

**COMMENT TRAITEZ-VOUS CETTE QUESTION HISTORIQUE ?**

Les historiens s'intéressent à ce sujet, et

bien sûr tous ceux et toutes celles qui travaillent dans une banque. Si une cliente clamait en 1978 dans une publicité de la BNP : « C'est moi qui compte », un projet scientifique, « Des femmes qui comptent », a été déposé par deux historiennes en 2016 ; les services historiques de plusieurs banques, dont BNP Paribas, ont lancé un blog collectif, [www.desfemmesquicomptent.com](http://www.desfemmesquicomptent.com), mettant en scène récits et archives et accompagné de tweets documentaires que l'on peut suivre sur @FemmesComptent. Notre propre site, [bnpparibas.histoire](http://bnpparibas.histoire), propose aussi des documents sur ce thème. ♦



ÉCHÉANCE. En 1965, les femmes mariées peuvent enfin ouvrir un compte sans l'accord de leur époux.